



THINNER PRO BRUSH

70P.694

Description

Diluant spécifique pour la dilution de Challenger PRO BRUSH pour les applications à la brosse et au rouleau.

Utilisation

Diluant pour application au pinceau.

Informations

Finition	Liquide	
Couleurs	.000 translucide	
Conditionnement	1 l	
Poids Spécifique	0.90 – 0.95 g/cm ³	ISO 2811-1
Point éclair	78 °C	ISO 3679
COV	940 g/l	Calculé
DLUO	60 mois	

Conditions pendant l'application

Pendant l'application et le séchage:

Température ambiante: minimum 15 °C, maximum 35 °C. La peinture à des températures plus élevées peut entraîner une mauvaise formation de film.

Température du sujet: minimum 15 °C, maximum 35 °C.

Afin d'éviter la formation de condensation, la température de la surface doit être au moins 3 °C au-dessus du point de rosée.

Humidité relative: minimum 35%, maximum 70%.

La zone de peinture doit être bien ventilée pendant l'application et le séchage/durcissement.

Stockage

Il est recommandé d'éviter l'exposition à l'air et aux températures extrêmes. Pour maximiser la durée de conservation dans la boîte, vérifier que le contenant est fermé pendant le stockage et que la température est entre 5 °C et 35 °C. Éviter l'exposition directe au soleil.

Règles de Sécurité

Respecter les dispositions établies par la réglementation locale sur la santé et la sécurité au travail. Éviter le contact avec la peau, opérer dans des lieux bien ventilés et, si dans des zones confinées, utiliser des aspirateurs, des ventilateurs et des convoyeurs aériens. Pendant l'application utiliser des EPI appropriés - Équipements de Protection Individuelle (masques, gants, lunettes, etc.). Avant utilisation, lire les sections 7-8 de la FDS.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DES PRODUITS BIOCIDES ET DES EMBALLAGES

Emballages vides contenant des produits biocides: élimination de l'emballage vide selon les exigences de la loi sur l'élimination des déchets, par exemple en les apportant au centre de recyclage. Emballages contenant le produit biocide inutilisé : éliminer le produit non utilisé conformément à la loi sur l'élimination de ces déchets, par exemple en l'apportant à un centre de recyclage, le recyclage de l'emballage est interdit dans ce cas. Ne pas vider dans les égouts ou les cours d'eau.

INSTRUCTIONS POUR LA SÉCURITÉ DES PRODUITS BIOCIDES ET DES EMBALLAGES

Contenants vides et contenants contenant encore le produit biocide: l'emballage doit être éliminé comme déchet dangereux sous la pleine responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas vider dans les égouts ou les cours d'eau.

Avertissement

Les valeurs indiquées dans la présente fiche technique peuvent avoir de légères variations d'un lot à l'autre. Le produit appliqué ne doit pas entrer en contact avec l'eau, des produits chimiques ou être soumis à un stress mécanique avant le durcissement complet. L'épaisseur du film humide se réfère au produit non dilué.

THINNER PRO BRUSH

70P.694



YACHT COATINGS

En cas de dilution, cette valeur augmente. Les informations ci-dessus résultent de tests de laboratoire précis et d'une expérience pratique, cependant, puisque le produit est principalement utilisé hors du contrôle du fabricant, Boero Bartolomeo S.p.A. peut seulement garantir leur qualité. Les informations contenues dans cette fiche peuvent être sujettes à révision par la Société. Pour des clarifications, des mises à jour ou de plus amples informations, il est recommandé de contacter directement Boero Bartolomeo S.p.A. La présente fiche technique annule et remplace toute autre précédente à celle-ci.